

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mentation de 8,600 kg alors qu'en réalité elle fut de 2,600 kg.

Cette erreur est consécutive à un chiffre mal formé ; nous regrettons cette lacune indépendante de notre volonté.

Rédaction



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1963

Après la longue période de temps instable, où soleil et chaleur semblaient définitivement bannis pour cette année, septembre nous a enfin apporté des journées plus clémentes, véritable bénédiction pour nos agriculteurs qui ont pu sauver « in extremis » des récoltes déjà bien compromises.

Journées bénéfiques également pour nos ruchers. Le nourrissage a pu se faire dans d'excellentes conditions. De beaux apports de pollen favoriseront un bon départ de ponte au premier printemps et un hivernage normal, les colonies étant en général fortes, viendra selon toutes probabilités, récompenser les apiculteurs soigneux et avisés qui auront su profiter au maximum de ce beau temps que l'on n'espérait plus.

Nous espérons vivement, mon cher débutant, que vous êtes au nombre de ces collègues avisés, et que lorsque paraîtront ces lignes, toutes vos colonies seront prêtes à affronter la mauvaise saison. Si toutefois tel d'entre vous avait encore des doutes au sujet des provisions il aurait encore l'ultime ressource de se procurer de la nourriture solide sous forme de cadres de candi à placer à côté du groupe des abeilles. Il est trop tard maintenant pour donner du sirop. Le conseil ci-dessus n'est d'ailleurs qu'un pis-aller pour des cas extrêmes.

Si vous avez donné des cadres à vider en dehors des planches de partition, il faut les retirer, car vous les retrouveriez couverts de moisissure au printemps.

Vos ruches sont-elles soigneusement couvertes ? Les coussins plaquent-ils ? Où il n'y a pas de toiles, il faut râcler tout amas de cire qui empêcherait une couverture étanche. Il ne faut pas oublier

que la chaleur s'échappe par le haut et qu'une bonne couverture est beaucoup plus importante qu'un calfeutrage latéral.

Avez-vous soulevé vos ruches à l'arrière, ouvert tout grands les trous de vol, en veillant à ce que leur hauteur n'excède pas 7 mm. Bien assujetti les toits si nécessaire ? Autant de choses déjà dites, mais très importantes.

Dans les régions où les chutes de neige sont abondantes, il est conseillé d'enlever (pour autant qu'elles soient mobiles !) les planchettes de vol pour l'hiver. Il y a à cela deux avantages : les risques d'obstruction par la neige ou la glace sont fortement diminués et les planchettes, l'accessoire qui souffre le plus des intempéries, dureront plus longtemps. On pourra même les repeindre au cours de la mauvaise saison.

Cette précaution est moins indiquée en plaine.

Il y a encore certains travaux au rucher qui pourront être entrepris avant l'arrivée du froid : arrachage de buissons ou arbustes qui, s'étant trop développés, entravent la sortie des abeilles, élagage de branches encombrantes, entretien des passages derrière les ruches, amélioration des voies d'accès etc., tous travaux devant se faire après la période d'activité, et avant la période de repos, durant laquelle on ne doit, sous aucun prétexte déranger les colonies.

Fin octobre est également un moment favorable pour opérer des déplacements à courte distance avec le minimum d'inconvénients. Ajoutons que de tels déplacements ne doivent se faire qu'en cas d'absolue nécessité.

Si vous désirez donner une couche de peinture à vos ruches sans les transvaser (chose d'ailleurs impossible à cette époque !), c'est également vers la fin du mois que vous pourrez le faire, à condition que le temps soit assez sec pour permettre à la peinture de sécher, et assez frais pour que les abeilles ne sortent pas. A vous de choisir les conditions les meilleures.

Pendant que la mémoire est encore fraîche, n'oubliez pas de noter ce qui vous a frappé durant l'année et qui pourra vous être utile pour la prochaine saison : les colonies qui ont été les meilleures et dont vous pourrez tirer un élevage, les expériences que vous avez peut-être faites avec profit. Notez aussi les « gaffes » que vous avez pu commettre, pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs. N'oubliez pas que même pour vos collègues chevronnés, chaque année apporte de nouvelles constatations, enseigne de nouvelles expériences, appelle une attention toujours renouvelée.

Marchissy, le 19 septembre 1963.

Ed. Bassin